



## **Compte rendu de la réunion du 2<sup>nd</sup> Conseil d'École « Maternelle du RPI Chamarande – Torfou » du lundi 27 janvier 2014**

### **Étaient présents :**

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS  
Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale  
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande  
Monsieur Alain Brisse, Maire de Torfou  
Monsieur Olivier Lejeune, vice-président de la Commission Scolaire de Chamarande  
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves  
Madame Cécile Boulmier, représentante des parents d'élèves  
Monsieur Benjamin Morillon, représentant des parents d'élèves

### **Absents :**

Madame Virginie Sérèmes, enseignante MS-GS (excusée)  
Madame Anne Rivière, représentante des parents d'élèves (excusée)

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

### **Projet d'école et autres projets**

Les MS-GS et les élèves de cycle 3 participent au projet de web-radio (enregistrement au micro d'exposés effectués par les élèves). C'est un travail sur le langage oral, les médias, une découverte de ce qu'est un reportage ou une interview, qui a déjà débuté, mais qui est en attente d'autorisation de diffusion. Les enregistrements seront hébergés sur un site web de l'Éducation Nationale.

Toujours pour les GS, le Kamishibai, en lien avec la classe de CP de Chamarande, est commencé. Une Histoire commune est inventée. Les écrits se font à l'élémentaire et les images en maternelle.

Les MS-GS vont participer au film d'animation, sur le thème des couleurs, en lien avec la classe de CE2-CM1. Le travail va commencer début février.

Une exposition, pour les deux classes de l'école, est prévue en fin d'année.

Après la préhistoire, les MS-GS travaillent en ce moment sur les contes traditionnels (Le petit sapin, Roule galette et Hansel et Gretel) avant de passer, prochainement, sur le thème de la Grèce Antique.

Les PS-MS quand à eux, travaillent cette année sur le thème du petit-déjeuner. Après un gros travail sur le « chocolat », la classe travaille sur le « beurre ». D'où vient-il ?, comment est-il fabriqué ?, etc. Viendra ensuite le tour de la confiture, du lait, du pain, etc.

De manière concomitante, les PS-MS travaillent aussi sur le monde végétal. La classe a fait et fera des sorties en forêt et participera à la fête des plantes. La classe s'est inscrite à l'opération « Mini jardin extraordinaire ». Les enfants vont trier, comparer, observer des graines mystère avant de les planter pour découvrir à quelles plantes elles correspondent. Des photos seront faites à cette occasion et envoyées à l'organisateur de l'opération pour être peut-être publiées.

En mars, les MS-GS feront une sortie au château de Chamarande.

Un spectacle dans l'école est prévu.

Concernant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) qui à partir de cette année se substituent à l'Aide Personnalisée (Soutien Scolaire), les enfants sont pris par petits groupes pour du soutien et/ou des activités en relation avec le projet d'école. En PS-MS, certains enfants ont du soutien (numération, langage), en MS-GS, les enfants profitent de la possibilité d'être en petits groupes pour participer à la web-radio de l'école élémentaire. D'autres profiteront aussi de soutien.

### **Réforme des Rythmes scolaires (semaine de 4 jours et demi)**

Une partie du conseil d'école a été consacrée à la réforme des rythmes scolaires.

Les enseignants (maternelle et élémentaire de Chamarande et Torfou) se sont concertés et sont tombés d'accord sur un planning commun concernant le volet des apprentissages scolaires, à partir de la rentrée 2014 :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h55 - 12h et 14h - 16h10

Mercredi : 8h55 - 11h55

Les horaires de l'école de Torfou seraient décalés de 10 minutes par rapport aux horaires de Chamarande, comme c'est le cas aujourd'hui, pour prendre en compte le transport scolaire entre les deux écoles.

Les représentants de parents d'élèves de Maternelle indiquent que ce planning correspond (à quelques minutes près) à ce qu'ils avaient élaboré. Ils considèrent que ce planning va dans l'intérêt de l'enfant en répartissant le temps scolaire de manière régulière sur la semaine, en privilégiant les apprentissages le matin et en limitant l'allongement de la pause méridienne. Ils adhèrent donc à cette proposition.

Madame Jolivet-Beal indique ne pas avoir d'objection quant à ce planning. Monsieur Brisse souligne que ce planning a le mérite de proposer des horaires réguliers. Olivier Lejeune indique que faire finir les enfants à 16h10 va poser des problèmes au niveau de la capacité d'accueil de la garderie.

Il serait envisageable de séparer la garderie en deux groupes (au moins pour la tranche horaire allant de 16h10 à 17h), les maternelles restant à la maternelle et les élémentaires à la garderie d'aujourd'hui. Reste à vérifier si le personnel d'encadrement suffisant peut être trouvé.

Les représentants de parents d'élèves proposent, que la sieste des maternelles puisse débuter dès 13 heures / 13 heures 15 afin que même les plus gros dormeurs puissent profiter d'au moins une heure de classe l'après-midi.

Il faudra néanmoins vérifier que cela ne pose pas un problème d'organisation pour les familles dont les enfants, faisant la sieste à l'école, rentrent manger chez eux. Est-ce qu'une heure quinze serait suffisante ?

Une réunion avec Monsieur Meunier (Vice Président de la Communauté de Communes en charge des Affaires Scolaires) va être organisée début février pour valider cette proposition de planning au niveau de la Communauté de Communes, et peut-être faire un point concernant les activités péri-scolaires qui pour l'instant, ne sont pas prévues.

Les représentants de parents d'élèves proposent que soit étudié un partenariat avec le château de Chamarande qui permettrait de proposer aux écoliers de Chamarande et Torfou des activités péri-scolaires de qualité, notamment du point de vue culturel, artistique ou environnemental. Le

ministère de la Culture va consacrer 10 millions d'euros sur les trois années à venir au soutien des communes qui auront inscrit, parmi les activités périscolaires générées par la réforme des rythmes scolaires, des programmes d'éducation artistique et culturelle dont l'intérêt aura été reconnu par les DRAC (direction régionale des affaires culturelles).

Les représentants de parents d'élèves rappellent que la réforme n'oblige ni à proposer des TAP, ni à les proposer immédiatement à la suite des horaires de classe. De ce fait, il est préférable de travailler sur la qualité des activités plutôt que sur leur volume. Proposer de la garderie déguisée en TAP n'a pas d'intérêt pour les enfants.

Un sondage sera peut être proposé aux parents pour recueillir leurs avis et mieux comprendre comment la réforme des rythmes scolaires risque d'influer sur leur organisation et donc sur la fréquentation de la garderie et/ou des centres de loisirs.

### **Rencontres parents-enseignants**

Il y aura une rencontre en février à l'occasion de la remise des livrets et une autre mi-juin. Il y aura aussi (à confirmer) une journée portes ouvertes en avril à l'occasion d'un marché aux plantes.

Les enseignantes précisent que lorsque les parents veulent les rencontrer, ils peuvent les contacter (de visu, par téléphone ou par les cahiers de liaison) afin de convenir d'une date.

Une communication des travaux des enfants de PS-MS sera faite aux parents en février. D'une manière générale, les parents des enfants de PS-MS peuvent voir les travaux des enfants lors des journées portes ouvertes et à la fin de chaque période (février et juin).

### **Restauration scolaire / Pause méridienne**

La délégation de la gestion de la restauration scolaire à la Communauté de Communes est retardée. Elle sera de mise pour la rentrée 2014.

Les Représentants des Parents d'Élèves ont repris leurs visites mensuelles de la cantine.

Deux enfants avaient rapporté à leurs parents avoir reçu une « fessée » de la part d'une des dames de la cantine. Après enquête, il semble qu'il ne s'agissait en fait que d'une réprimande, peut-être un peu vive, parce que les enfants en question avaient sauté à pieds joints dans une flaque d'eau, risquant au final de rester tout l'après-midi avec les pieds trempés.

Néanmoins, la directrice de l'école a rappelé aux dames de la cantine qu'il faut faire preuve de beaucoup de tact avec les enfants.

### **La coopérative scolaire :**

La subvention municipale n'est pas encore arrivée.

La coopérative scolaire dispose à ce jour de la somme de 446,28 euros. La fête de Noël a rapporté 120€. La coopérative a financé le spectacle des 3 chardons à hauteur de 370€, des dépenses pour les classes à hauteur de 250€, des achats pour le goûter de Noël à hauteur de 66€.

Le photographe scolaire passera le 6 février, une partie de la recette liée à la vente des photos de classe reviendra à la coopérative scolaire.

### **Entretien de l'école et des jeux. Travaux**

Les réparations sur la toiture de la maternelle sont terminées.

Les plaques du faux-plafond présentant des traces d'humidité, liées aux fuites d'eau depuis la toiture, ont été changées.

La cabane à vélo, en très mauvais état, a été consolidée.

Certains vélos sont cassés ou nécessitent des réparations. Il faut faire une liste de matériel à acheter.

La cour est en mauvais état, il est temps de la refaire. Madame le maire en est consciente et indique qu'elle va voir comment budgétiser cette réfection.

Le couvercle du bac à sable est prêt, il sera mis en place, avec du nouveau sable dès les beaux jours.

Un néon est à changer dans la salle de jeu.

La petite rambarde en bois au fond de la cour, dont une traverse pourrie avait été réparée à l'aide d'une gouttière mise à l'envers, tenue par du gros scotch, va être complètement changée. Une nouvelle rambarde faite de trois éléments, pouvant donc faire office de petits bancs pour les enfants, va être installée. Les Représentants des Parents d'Élèves saluent ce remplacement et font leur mea-culpa pour avoir pensé et écrit dans le compte-rendu de conseil d'école qu'il s'agissait d'une réparation de fortune, alors que c'était une réparation provisoire.

Des parents, les papas d'Amandine (GS) et de Pierrick (PS) ont fait don de plusieurs écrans plats de récupération pour remplacer les gros écrans cathodiques des 8 ordinateurs de l'école. Le conseil d'école les remercie beaucoup. Par rapport aux gros écrans cathodiques, le gain de place est notoire et le confort visuel pour les enfants nettement amélioré.

Des parents s'étaient proposés d'investir un peu de temps dans la réfection des murs du vestiaire de la maternelle qui sont en très mauvais état. Madame le maire indique que pour des raisons administratives (problème de législation du travail et d'assurance en cas d'accident), cette option n'est pas envisageable. La mairie va donc faire appel prochainement à un peintre pour rénover le vestiaire (murs et plafond).

A cette occasion, la directrice demande que les porte-manteaux du vestiaire puissent être remplacés par des modèles à deux têtes afin de rendre plus simple l'accrochage des sacs et des manteaux des enfants.

Il faudrait poser un butoir pour la porte extérieure des toilettes afin que celle-ci ne bute pas contre le mur lorsqu'on l'ouvre.

## **RPI**

Dans le précédent compte-rendu de Conseil d'École, les Représentants des Parents d'Élèves avaient indiqués que quelques parents (parents Chamarandais ayant un enfant en maternelle et un enfant scolarisé à Torfou) trouvaient mal pratique le décalage d'horaire entre le départ du car pour Torfou et l'ouverture de la maternelle.

En effet, le car au départ de Chamarande étant à 8h35 et la maternelle n'ouvrant qu'à 8h45, il est désagréable, en particulier lorsque la météo est mauvaise, de devoir attendre l'ouverture de la maternelle, 10 minutes dehors avec le plus jeune, sachant qu'il n'y a pas d'abri aux alentours et que ce délai ne permet pas non plus de faire un aller/retour chez soi.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquaient avoir fait une demande pour qu'une dérogation à la règle puisse être mise en place pour les parents identifiés, mais ne pas avoir encore eu de réponse.

Le retour de la communauté de communes concernant cette demande est finalement arrivé, il est le suivant :

*Nous avons bien entendu la difficulté pour les parents de rester 10 minutes dehors entre 2 horaires, mais je suis au regret de vous informer que la gratuité de l'accueil des enfants ne peut être possible, pour les raisons suivantes :*

*La convention de subvention au fonctionnement des accueils périscolaires signée avec la Caisse d'Allocation Familiale impose la facturation OBLIGATOIRE de chaque service aux familles.*

*D'autre part, dès lors qu'un enfant est accueilli, la communauté de Communes se doit d'assurer une organisation préalable pour garantir la sécurité du public. Le taux d'encadrement est réglementé, même pour 10 minutes.*

## **Questions diverses**

### Photographie scolaire :

Des parents demandent s'il ne serait pas possible pour l'année prochaine que le photographe scolaire passe le même jour en élémentaire et en maternelle, ceci afin qu'il soit possible de faire des photos de fratries, mais aussi que la photo puisse être faite avant Noël afin que celles-ci puissent être envoyées aux familles pour cette période.

L'année prochaine la directrice demandera au photographe de venir avant Noël, si cela lui est possible mais indique qu'il n'y aura pas de photos de fratries organisées avec l'école élémentaire.

### Chorale de Noël :

Des parents se sont plaints de ne pas avoir su qu'il y avait une chorale à Torfou lors du marché de Noël. La Caisse des Ecoles, qui a organisé cette manifestation, indique qu'un papillon avait pourtant été distribué, mais que n'ayant pas été collé dans les cahiers de liaison, il avait pu être perdu pour certains.

Toujours concernant une chorale, des parents ont trouvé que celle qui à été présentée lors de la journée porte ouverte avait été assez mal organisée. La directrice de l'école reconnaît que l'organisation de cette manifestation peut être améliorée, et procédera de manière différente l'année prochaine. Cependant il faut noter que l'école propose 2 représentations de la chorale pour Noël, et que, celle qui se déroule dans l'école doit tenir compte des locaux qui ne sont pas particulièrement adaptés à ce genre de spectacle.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du troisième et dernier conseil d'école de l'année scolaire est fixée au 23 mai 2014.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,  
Chamarande, le 30 janvier 2014

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse [parentsdeleves.bastard@orange.fr](mailto:parentsdeleves.bastard@orange.fr)

Vous retrouverez aussi diverses informations concernant l'école de vos enfants sur notre site web à l'adresse : <http://maternelle.regnier-schmit.net/>